

## **Siemens PLM Software Guide de prévention du piratage de logiciels**

### **Introduction :**

Ce guide est destiné à aider votre entreprise à s'assurer qu'elle utilise en toute légalité les logiciels de Siemens PLM Software ("Siemens"). Il traite du problème du piratage de logiciels et des risques inhérents à l'utilisation de logiciels sans posséder leur licence, il décrit succinctement la politique d'octroi de licences de Siemens, et contient des informations destinées à aider votre entreprise à éviter les problèmes potentiels en adoptant des pratiques saines en matière de gestion des ressources logicielles.

### **Piratage de logiciels : que dit la loi ?**

Le développement de logiciels est un processus qui fait appel à la créativité et au talent de programmeurs, de rédacteurs et de graphistes. Comme la plupart des œuvres créatives, telles que les livres et les films, les logiciels font l'objet d'un droit d'auteur, qui est protégé par les lois de chaque pays dans lesquels ces logiciels sont disponibles sous licence, et par des traités internationaux. Les lois relatives au droit d'auteur accordent à son détenteur le droit exclusif de distribuer et de vendre son logiciel, d'en faire des copies et d'en accorder des licences, ainsi que de développer de nouveaux logiciels incorporant l'œuvre originale qui fait l'objet du droit d'auteur.

Le propriétaire d'un logiciel accorde aux autres personnes le droit d'utiliser ce logiciel, généralement selon les termes d'un contrat de licence. Si vous copiez, distribuez ou installez le logiciel d'une manière qui n'est pas spécifiquement autorisée par la licence (par exemple, si vous partagez les disques d'installation avec vos collègues et vos amis ou que vous participez à leur reproduction en masse), vous violez la loi sur le droit d'auteur. De même, si vous aidez une autre personne à créer des copies non autorisées, vous êtes également responsable devant cette loi.

Créer ou télécharger des copies non autorisées d'un logiciel c'est enfreindre la loi, et ce quel que soit le nombre de copies réalisé. Vous vous rendez coupable du délit de contrefaçon de droit d'auteur si vous effectuez des copies d'un logiciel en vue de les vendre, si vous effectuez des copies destinées à différents utilisateurs de votre entreprise ou de votre organisme, ou si vous donnez ou prêtez une copie non autorisée à une autre personne, y compris un ami. Il y a contrefaçon même si vous ne tirez aucune contrepartie financière de ces copies.

## **Quelles sont les sanctions en cas de piratage de logiciels ?**

Le piratage de logiciels est un vol. S'il est prouvé que vous-même ou votre entreprise utilisez un logiciel sans en posséder la licence, vous êtes passible de poursuites civiles et pénales. La loi autorise le détenteur du droit d'auteur à interdire immédiatement à vous-même ou à votre entreprise d'utiliser son logiciel, et à exiger un dédommagement financier. Il percevra généralement des dommages-intérêts, qui couvrent le montant du préjudice occasionné par la contrefaçon, ainsi que le montant des profits que vous avez éventuellement réalisés grâce à cette contrefaçon. En outre, le gouvernement français peut vous poursuivre devant un tribunal pénal pour contrefaçon de droits d'auteur. Si vous êtes condamné, vous serez passible d'une amende allant jusqu'à 300 000 € et d'une peine allant jusqu'à trois ans d'emprisonnement.

Outre ces conséquences légales, les utilisateurs de logiciels piratés ou contrefaits s'exposent aux désagréments suivants :

- Risques de contamination par des virus informatiques, disques d'installation endommagés ou logiciels défectueux
- Documentation inadéquate ou absente
- Absence de garanties
- Impossibilité de bénéficier du support technique réservé aux détenteurs d'une licence
- Inéligibilité aux mises à niveau logicielles offertes aux détenteurs d'une licence

Les entreprises, quelle que soit leur taille, peuvent être tenues responsables des actes de leurs employés. Si un employé installe des copies non autorisées d'un logiciel sur des ordinateurs de son entreprise ou acquiert des logiciels illégaux via Internet, le président-directeur général ou le directeur de l'entreprise peuvent être tenus responsables du délit de contrefaçon de droits d'auteur, même si la direction de l'entreprise n'était pas au courant des agissements de l'employé. En Russie, par exemple, le nom du directeur de l'entreprise figure dans le dossier pénal et peut être communiqué à la presse, et la plupart des pays du monde ont pris des dispositions similaires.

## **Comment Siemens PLM Software accorde-t-elle des licences de ses logiciels ?**

Les entreprises et les personnes qui acquièrent des logiciels Siemens deviennent détenteurs d'une licence – et non pas propriétaires – du logiciel, et n'obtiennent que les droits qui leur sont explicitement accordés dans le contrat de licence Siemens associé. Vous devez posséder

une licence valide pour chaque logiciel installé. Siemens propose trois types de licence : verrouillée, flottante et nominative.

- Verrouillée : l'installation et l'utilisation du logiciel sont limitées au poste de travail indiqué par le client.
- Flottante : l'installation et l'utilisation du logiciel sont contrôlées par un serveur de licences indiqué par le client, et l'accès au logiciel n'est possible que dans la limite du nombre d'utilisations simultanées prévu.
- Nominative : l'installation et l'utilisation du logiciel sont limitées à un utilisateur individuel spécifique, identifié par le système de gestion des licences.

Le coût de chacune de ces licences dépend du type de la licence et du nombre d'utilisateurs en bénéficiant. Siemens n'autorise ses clients qu'à créer un nombre raisonnable de copies de leur logiciel, pour couvrir le nombre de licences qu'ils ont acquises et aux fins de sauvegarde. Les licences accordées ne sont pas cessibles et ne peuvent, sans l'accord écrit et express de Siemens, être transférées ou utilisées dans un pays ou sur un site autres que ceux initialement prévus dans le contrat de licence.

### **Quelles sont les conséquences économiques du piratage de logiciels ?**

Une étude indépendante portant sur le piratage de logiciels dans le monde entier fait apparaître que la contrefaçon de droits d'auteur a des conséquences sérieuses, puisqu'elle a entraîné un manque à gagner global supérieur à 47 milliards de dollars (USD) en 2007.\* Selon cette étude, en Amérique du Nord, en Europe et dans la zone Asie-Pacifique, le piratage continue d'être à l'origine de la majeure partie des pertes de chiffre d'affaires. En outre, l'étude estime que le taux de piratage de logiciels dans le monde est actuellement de 38 %.

Aux États-Unis, par exemple, 20 % des logiciels de gestion utilisés dans les entreprises sont des copies pirates. La Business Software Alliance (BSA) estime qu'aux États-Unis, en 2007, l'industrie des logiciels a perdu plus de 8 milliards de dollars de chiffre d'affaires en raison du piratage de logiciels. Dans des pays tels que la Chine, la Russie et l'Argentine, le taux de piratage est respectivement de 82 %, 73 % et 74 %. Il est en moyenne de 40 à 50 pour cent dans la plupart des pays du monde, ce qui signifie que dans de nombreux pays, jusqu'à la moitié des applications de gestion utilisées sont des copies illégales.

### **Comment les entreprises peuvent-elles gérer correctement leurs logiciels ?**

Une bonne gestion des logiciels demande du temps et du travail. Pour que votre entreprise utilise toujours ses ressources logicielles en toute légalité, prenez les mesures suivantes :

1. Engagez-vous, en tant qu'entreprise, à fournir des logiciels originaux et authentiques en réponse aux besoins informatiques de tous vos employés, et veillez à ce que seuls des fichiers de licence authentiques fournis par Siemens soient installés.
2. Identifiez pour chaque utilisateur le profil logiciel approprié. Dressez la liste officielle des logiciels que votre entreprise autorise ses employés à utiliser. Elle doit inclure le nom du programme, son numéro de série, son numéro de version, le nombre de copies ou d'utilisateurs autorisés par le contrat de licence, ainsi que l'identifiant des ordinateurs sur lesquels ces copies sont installées. Elle doit également mentionner les plans en vue de l'ajout, de la mise à niveau ou de la suppression du logiciel dans l'avenir.
3. Par exemple, le contrat de licence logicielle de Siemens impose aux détenteurs de licences de tenir un journal des installations des logiciels et de fournir sur demande ces informations à Siemens. Par conséquent, lors de chaque installation d'un logiciel Siemens, notez systématiquement et de façon précise l'identifiant de l'ordinateur concerné ainsi que les utilisateurs autorisés à y accéder.
4. Définissez des budgets réalistes pour les logiciels et le matériel.
5. Veillez à ce que la procédure par laquelle les utilisateurs se procurent et reçoivent les logiciels dont ils ont besoin soit ouverte, facile à comprendre et à suivre, et connue de tous.
6. Communiquez sur la volonté de votre entreprise d'utiliser en toute légalité des logiciels sous licence.
7. Veillez au respect de ces mesures en réalisant des audits périodiques, et prenez les mesures appropriées si vous découvrez des copies non autorisées.
8. Conservez tous les CD et autres supports utilisés pour installer les programmes sur vos ordinateurs, l'ensemble des manuels originaux et de la documentation relative aux licences, ainsi que toutes les factures, preuves d'achat et autres documents attestant de la légitimité de vos logiciels. Cela inclut les factures des ordinateurs qui vous ont été vendus avec des logiciels préinstallés.

### **Que peut faire votre entreprise pour éviter le piratage ?**

Pour plus d'informations concernant le programme de prévention du piratage de Siemens, veuillez nous contacter par courriel à l'adresse [piracy.aud@siemens.com](mailto:piracy.aud@siemens.com), ou visitez le site Web [www.siemens.com/plm/piracyprevention](http://www.siemens.com/plm/piracyprevention).

Pour plus d'informations concernant les amendes et les peines encourues dans votre pays pour les délits de piratage de logiciels ; pour en savoir plus sur les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources logicielles et obtenir un guide gratuit sur ce sujet ; ou pour signaler un piratage, appelez gratuitement le service anti-piratage de la BSA au 1-888-NO PIRACY, ou visitez le site Web [www.bsa.org](http://www.bsa.org). Dans le monde entier, Siemens PLM Software est membre de la BSA, une association corporative à but non lucratif qui représente les plus importants éditeurs de logiciels commerciaux américains. La BSA, dont la vocation est d'accroître la sécurité et le respect du droit dans le monde numérique, œuvre pour éduquer les consommateurs dans les domaines de la gestion des logiciels et de la protection du droit d'auteur, de la cybersécurité, du commerce électronique et d'autres problématiques liées à Internet. Les autres membres internationaux de la BSA sont Adobe, Apple, Autodesk, Avid, Bentley Systems, Borland, CNC Software/Mastercam, McAfee, Microsoft, Monotype Imaging, PTC, SolidWorks, Sybase, Symantec et The MathWorks.

\* "Fifth Annual BSA and IDC Global Software Piracy Study" (5e étude annuelle de la BSA et d'IDC sur le piratage de logiciels dans le monde), réalisée par IDC en mai 2008.

© 2008 Siemens Product Lifecycle Management Software Inc. Tous droits réservés. Siemens et le logo Siemens sont des marques déposées de Siemens AG. Teamcenter, NX, Solid Edge, Tecnomatix, Parasolid, Femap, I-deas, JT, Velocity Series et Geolus sont des marques ou des marques déposées de Siemens Product Lifecycle Management Software Inc. ou de ses filiales aux États-Unis et dans certains autres pays. Les autres logos, marques, marques déposées ou marques de service qui apparaissent dans le présent document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. BSA est une marque déposée de Business Software Alliance, BSA United-States, 1150 18th Street N.W., Suite 700, Washington, DC 20036. À la connaissance de Siemens PLM Software, les informations contenues dans le présent document sont exactes à sa date de publication. Ces informations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et leur exactitude dépend des descriptions techniques disponibles. Siemens PLM Software décline toute responsabilité en cas d'erreur involontaire. Imprimé aux États-Unis.